



**COMMUNE  
DE  
BOUGY-VILLARS**

—  
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 6 décembre 2024

**Extrait**

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars  
Séance du 6 décembre 2024  
Présidence : Monsieur Chris Chard

---

**Le Conseil Général de Bougy-Villars**  
**Taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaires - ARCAM**

- Vu le préavis n° 08/2024 de la Municipalité du 22 octobre 2024
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

**Décide**

- **D'adopter le Règlement relatif à la taxe de séjour et à la taxe sur les résidences Secondaires.**
- **De donner mission à la Municipalité de signer les conventions et contrats avec L'ARCAM, les intermédiaires et organismes tiers.**

Ainsi délibéré en séance du 6 décembre 2024

Pour le bureau du Conseil général

Chris Chard Président

Liliane Meylan, secrétaire

